



Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous venez de recevoir votre avis d'imposition sur vos revenus de 2019 et vous trouvez votre pression fiscale trop importante ? Nous sommes là pour vous aider ! En effet, étant un Cabinet en gestion de patrimoine, l'une des facettes de notre métier est de conseiller nos clients sur les diverses solutions de défiscalisation.

Il existe deux grandes familles de produits de défiscalisation :



Les produits immobiliers

En investissant dans l'immobilier, outre le fait de percevoir des revenus, il vous est également possible de bénéficier d'une réduction fiscale, **pouvant aller jusqu'à 6 000€ / an.**



Les produits financiers

De nombreux produits dits financiers vous permettront également d'obtenir une réduction fiscale sur votre imposition, selon un pourcentage de votre investissement, **pouvant aller jusqu'à 38%.**

Ces différents produits sont évidemment compatibles les uns avec les autres, dans certaines limites.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Cabinet Cofia Patrimoine, soit par mail : contact@cofiapatrimoine.com, soit par téléphone au 06.69.41.16.33.

Restant à votre entière disposition.

Prenez bien soin de vous.

L'équipe Cofia Patrimoine